



PROFILS



QUALIFICATIONS



MISSIONS



STATUT



LIEU D'EXERCICE



FINANCEMENTS

Assistant Médical

- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Infirmier
- Secrétaire médicale

ou tout autre profil souhaitant suivre la formation

Formation spécifique dans les deux années suivant son recrutement

A l'initiative du médecin

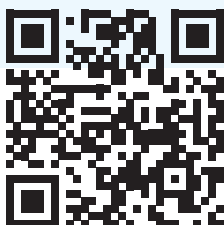
- **Tâches de nature administrative :** accueil du patient, mise en place de la télémédecine...
- **Missions en lien avec la consultation :** aide à l'habillage/déshabillage, prise de constantes...
- **Organisation et coordination** avec les autres acteurs intervenant dans la prise en charge des patients

- Salarié

- Cabinet médical

Pour le médecin, une aide conventionnelle à l'emploi selon l'option choisie :

- 19 000 ou 38 000 € la 1^{re} année
- 14 000 ou 28 000 € la 2^{ème} année
- 11 000 et 22 000 € à partir de la 3^e année et suivantes



Infirmier en Pratique Avancée

- Infirmier

Formation de deux ans en plus de la formation initiale (grade universitaire de master) :

- Première année de tronc commun
- Deuxième année en lien avec la mention choisie

Prise en charge globale des patients dont le suivi est confié par un médecin et dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par le médecin et l'IPA

- Libéral, salarié, mixte

- Etablissement de santé
- Cabinet de ville

Aide conventionnelle pour l'IPA :

- installée en zone sous-dense médicale (ZIP) : 40 000 €
- installée en dehors de zones sous-dense médicale (hors ZIP) : 27 000 €

